

Projet photovoltaïque de La Croix sur l'ancienne carrière de Saint-Etienne-de-Crossey

Journée de concertation
Samedi 18 mars 2023

Compte rendu

Introduction

Lors de la réunion organisée en mars 2022 à laquelle étaient invités les riverains proches de l'ancienne carrière, le souhait d'effectuer une visite de terrain pour ces mêmes riverains avait été émis, afin d'appréhender l'intégration paysagère du projet.

L'équipe projet Voltalia a intégré cette demande et a travaillé à proposer un événement y répondant. La journée du 18 mars intégrait également une communication plus large visant à faire connaître le projet à l'ensemble des citoyens de la commune.

La date du samedi 18 mars a été actée en interne, avec validation du Conseil municipal afin de pouvoir disposer d'une salle en mairie pour la tenue d'une permanence.

Le programme s'est bâti comme suit :

Horaire	Thème	Public visé
10h – 11h30	Visite du site sous l'angle de l'insertion paysagère. Animateur : • Résonance, BE Paysager Accompagnement Voltalia	Riverains présents lors de la réunion de mars 2022. Visite sur inscription.
14h – 16h	Visite du site sous l'angle de la protection de la biodiversité. Animateur : • Association Le Pic Vert Accompagnement Voltalia	Tout citoyen de St-Etienne-de-Crossey, St-Aupre ou du territoire (via asso Le Pic Vert). Visite sur inscription.
16h – 18h30	Permanence d'information sur le projet photovoltaïque , en mairie avec l'équipe municipale et Voltalia	Tout citoyen de St-Etienne-de-Crossey, St-Aupre

La diffusion de l'information s'est faite via différents canaux :

- Visite du matin :
 - Email ciblé sur les participants de mars 2022
- Visite de l'après-midi et permanence :
 - Information donnée aux invités du matin
 - Diffusion d'un flyer dans les boîtes aux lettres de St-Etienne-de-Crossey, dans les commerces de la commune et dépôt en mairie
 - Diffusion d'un flyer sur St-Aupre : hameau de La Maladière et dépôt en mairie
 - Insertion d'un article dans le bulletin d'information municipal de St-Etienne-de-Crossey,
 - Relai de l'information sur le site internet de la Mairie, sa page Facebook et les panneaux lumineux de la commune.

Les supports de communication ont été :

- Carnet de balade pour la visite paysagère du matin
- Panneaux pédagogiques pour la permanence publique

Pour l'accueil en mairie, une salle a été gracieusement mise à disposition par le Conseil municipal.

L'avenir du site de la carrière
de Saint-Etienne de Crossey :

**Protection de la biodiversité
&
Production d'électricité solaire
photovoltaïque**

Depuis 2020, une réflexion a été menée entre le propriétaire de la carrière et Voltalia, producteur d'électricité renouvelable, afin que le site puisse **contribuer aux enjeux de protection de la biodiversité locale et de transition énergétique.**

Nous vous invitons à découvrir les projets en
réponse à ces enjeux lors de deux événements le

**Samedi 18 mars après-midi
à Saint-Etienne-de-Crossey**



**Observation et découverte
de la biodiversité**

Avec l'association 

Partez à la rencontre de la faune et de la flore présente sur le site qui fait l'objet d'un projet de protection environnementale pour au moins 30 années.

2 ateliers : départ 14h et 14h30

 **Places limitées !** Inscriptions **jusqu'au 13/03**
tinyurl.com/lacroixsolaire

 Parking au Chemin de Côte Guère




Le parc solaire photovoltaïque de La Croix

Découvrez ce projet de production d'énergie renouvelable
et échangez avec l'équipe .

**Permanence d'information ouverte à tous
entre 16h à 18h30**

 Salle du conseil,
Mairie de St-Etienne-de-Crossey

Plus d'informations : **la-croix-solaire@voltalia.com**

Imprimé par nos soins sur papier recyclé FSC - Ne pas jeter sur la voie publique
Diffusé par La Poste dans les boîtes à lettres sans stop-pub - Exemplaires disponibles auprès de votre mairie et certains commerces

Synthèse des échanges

1. Visite paysagère

Participants : 24 participants (riverains), BE Resonance, élus, Voltalia

L'objet de cette visite de site avait pour objectif principal de pouvoir offrir aux riverains une approche concrète des enjeux paysagers entre le projet photovoltaïque et l'existence d'habitations à proximité. La clôture et les premières tables photovoltaïques à l'ouest et au nord (côté habitations) ont été représentés sur site par des piquets à hauteurs réelles et banderoles.

Sujets présentés :

- Les enjeux paysagers
- L'implantation du parc (les limites ouest ont été représentés sur site par des piquets et banderoles)
- Les mesures paysagères proposées
- La perception du projet depuis plusieurs points de vue (Allée de la Grande Sure, Chemin du Gigot/Arny) avec photomontages à disposition

A noter que nombreux sont ceux à avoir exprimé les désagréments qu'ils ont eu avec l'exploitation de la carrière durant les 40 dernières années (bruit, sable, etc). Aussi, le projet photovoltaïque, qui sera inerte, n'inquiète pas trop en termes de nuisances.

Les discussions ont principalement concerné l'implantation des haies arbustives paysagères prévue en périphérie du site, sur sa pointe nord et son flanc ouest.

- **Implantation :**
 - o Sur la pointe nord, le souhait a été exprimé d'étendre la haie un peu sur les côtés de la pointe et / ou d'étendre à l'ouest pour aller chercher une continuité avec la grande haie du flanc ouest
 - o Sur le flanc ouest au sud, le souhait a été exprimé de poursuivre la haie tout au sud jusqu'à la limite du parc pour assurer un masque pour tous les riverains.
- **Gestion des haies :**
 - o Alerte des riverains sur la pauvreté du sol. Les noyers n'ont pas pris, car pas d'apport de terre végétal et de fertilisant. Attention à veiller à ce que les haies bénéficient de cela pour assurer la prise et la pousse.
 - o Echanges à poursuivre sur les essences choisies (essences locales proposées selon les recommandations du Pic Vert)
 - o Les riverains ont mentionné leurs interrogations sur l'entretien des haies en phase exploitation.



Le linéaire de haies sera étudié selon le foncier disponible et éventuellement complété afin de garantir une continuité maximale entre les éléments paysagers à créer et existants. Un plan de gestion devra être mise en place, notamment afin d'assurer la bonne croissance des essences plantées, et d'avoir une haie suffisamment dense et haute (pour la frange la plus au nord notamment) pour masquer la vue sur le parc, mais sans masquer la vue lointaine sur les montagnes (veille à la hauteur des arbres).

2. Ateliers biodiversité

Participants : 31 participants, Pic Vert, élus, Voltalia.

Ces ateliers avaient pour objectif de pouvoir observer, étudier les différentes espèces présentes sur le site et de comprendre leurs intérêts et enjeux ; ainsi que d'aborder les mesures environnementales qui seront mises en place et notamment l'ORE (Obligation Réelle Environnementale) afin de préserver les milieux sensibles du site.

Les visites étaient gérées par Le Pic Vert, les sujets abordés étant notamment :

- Observations des différentes espèces présentes sur le site
- Présentation des espèces et enjeux, des mesures environnementales prévues
- L'ORE (Obligation Réelle Environnementale) qui sera mise en place sur 30 ans sur une partie du site (14ha) afin de préserver la biodiversité





L'équipe Voltalia était en suivi, pour répondre aux questions ponctuelles qu'il pouvait y avoir concernant le parc photovoltaïque.

Voltalia SA – Etablissement secondaire

45 impasse de la Draille, Parc de la Duranne, 13100 Aix-en-Provence, France
T. +33 4 42 53 53 80 · secretariat.aix@voltalia.com · www.voltalia.com

TVA Intracommunautaire FR82485182448 · S.A. au Capital de € 543.477.113,40 · RCS Paris n° 485 182 448 - SIRET n° 485 182 448 00103

3. Permanence d'information

Participants : environ 15 personnes, élus, Voltalia

L'objectif de cette permanence publique était de pouvoir communiquer et répondre aux questions sur le projet photovoltaïque, afin de faire connaître le projet à l'ensemble des citoyens de la commune.

Sujets présentés :

- Le contexte énergétique national et local ; l'énergie photovoltaïque et son développement régional
- Les étapes de développement du projet photovoltaïque
- L'historique du site de l'ancienne carrière et son avenir
- La prise en compte des enjeux environnementaux et la mise en place d'une ORE pour préserver les milieux sensibles
- Les réflexions autour de l'insertion paysagère et les mesures proposées



Il n'y pas eu de remarque ou question particulière de la part des participants.